

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2020**

Date de convocation : 23 juin 2020

Date d'affichage : 23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mille vingt, le trente juin à dix-neuf heures et trente minutes.

Étaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques De COCK, Mme Aline BOCQUET, M. Joël JOUGLET, Mme Laurence THOMA, M. Sébastien BARONICK, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Sylvie DENIZOT, M. Cédric DA SILVA formant la majorité en exercice.

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Absents excusés : M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY
Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK

<u>DELIBERATIONS :</u>	
<u>N° 2020/021</u>	<u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 :</u> Délibération votée à l'unanimité
<u>N°2020/022</u>	<u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :</u> Délibération votée : 2 abstentions, 13 votes favorables
<u>N° 2020/023</u>	<u>VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020 :</u> Taxe Foncière Bâtie : 15.42 % Taxe Foncière Non Bâtie : 53.49 % CFE : 15.57 % Délibération votée à l'unanimité
<u>N° 2020/024</u>	<u>AFFECTATION DU RESULTAT :</u> Résultat de Fonctionnement : 602 370.38 € Solde d'exécution d'investissement : 1 017 372.03 € Solde des restes à réaliser d'investissement : - 1 217 100.00 € Besoin de financement : - 199 727.97 € Report en fonctionnement : 402 642.41 € Délibération votée à l'unanimité

<u>N°2020/025</u>	<u>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 :</u>
	Délibération votée à l'unanimité
<u>N°2020/026</u>	<u>MODIFICATION DES DELIBERATIONS 2020/008 et 2020/017 :</u>
	Concernant la délibération 2020/008, Mme Véronique ROUX a été mentionnée par erreur 2 fois sur la délibération dans la commission appel d'offres et oubliée par erreur dans la commission cimetièrè.
<u>N°2020/027</u>	Concernant la délibération 2020/017, M. Pascal LEFEVRE a été noté par erreur sur la délibération en tant que titulaire à la place de Mme Marie-Laure PICARD.
	Délibération votée à l'unanimité
<u>N° 2020/028 & 2020/029</u>	<u>SMOTHD et ADTO : NOMINATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT :</u>
	Déléguée suppléante pour la SMOTHD : Mme Marie-Laure PICARD Déléguée suppléante pour l'ADTO : Mme Marie-Laure PICARD
	Délibération votée à l'unanimité
<u>N° 2020/030</u>	<u>COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : PROPOSITION DE MEMBRES :</u>
	Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les 12 titulaires et les 12 suppléants qui ont été choisis.
	Délibération votée à l'unanimité
<u>N° 2020/031</u>	<u>CANTINE ET PERISCOLAIRE : TARIFS RENTREE 2020</u>
	Rappel des prix cantine et périscolaire de l'année scolaire 2019/2020 :
	Cantine : 4.60 € pour un enfant ; 3.90 € pour les enfants suivants qui déjeunent le même jour 4.10 € pour les agents communaux Gratuité pour l'ATSEM
	Périscolaire : 3.60 € pour la demi-journée 4.70 € pour la journée 3.60 € de majoration pour les retards de 0 à 15 min 15.00 € de majoration pour les retards de plus de 15 min
	Ces mêmes prix seront adoptés pour la rentrée 2020-2021
	Délibération votée à l'unanimité

DIVERS

Points importants relevés lors du conseil d'école du 23 juin dernier :

- Mme GAMELON quitte l'école de Pimprez à la prochaine rentrée et c'est Mme CHARLET qui viendra la remplacer.
- La directrice de l'école a demandé la suppression de la bande engazonnée devant la future classe de Mme CHARLET. Un devis pour boucher les trous est en cours.
- La directrice a fait la demande d'un TBI (tableau numérique) pour la future classe de Mme CHARLET. Un devis auprès de l'ADICO va être demandé.
- La directrice de l'école a réclamé que le portail de l'école primaire soit réparé. Un devis va être demandé pour les réparations ainsi que des décors au-dessus du portail seront installés pour éviter le risque d'intrusion de personnes. De plus, un visiophone sera installé. Le devis sera aussi demandé.
- La directrice a souligné une fois de plus les problèmes de connexion à Internet (débit lent). Ce dossier doit être étudié pour pouvoir installer la fibre ORANGE dans toute l'école.

Association Plaisir d'Automne :

L'association de yoga demande le prêt de la salle des associations de manière gracieuse jusqu'au 30/06/2021. Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal acceptent le prêt de la salle des associations.

Courriers reçus en mairie :

- Monsieur le Maire lit au Conseil Municipal un courrier reçu de la CC2V de la part de Laura SERVAT. Cette dernière propose un spectacle destiné aux enfants de Pimprez et souhaite le prêt de la salle des fêtes.
- Monsieur le Maire lit au Conseil Municipal un courrier reçu de M. Henri AMBERT directeur de la société SYNTHOS. Ce dernier informe la commune de la fermeture de la société SYNTHOS.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition d'un bus restaurant « Le Voyage Gourmand ». Monsieur le Maire va rencontrer les personnes en lien avec le projet.

Spectacle de NOEL

Mme Marie-Laure PICARD fait remarquer qu'il faudrait envisager les démarches concernant le spectacle de NOEL pour les enfants de Pimprez.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

Date de convocation :

23 juin 2020

Date d'affichage :

23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/021

Objet de la délibération :

BUDGET COMMUNE :
Approbation du Compte de
Gestion 2019

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

M. Pascal LEFEVRE, Maire, présente le Compte de Gestion Communal de l'exercice 2019 :

	Résultat clôture 2018 en €	Part affectée à investissement 2019 en €	Résultat exercice 2019 en €	Résultat clôture 2019 en €
Investissement	815 358.13	0.00	202 013.90	1 017 372.03
Fonctionnement	813 601.20	200 000.00	- 11 230.82	602 370.38
TOTAL	1 628 959.33	200 000.00	190 783.08	1 619 742.41

Où les explications et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve, par 15 voix pour, le compte de Gestion 2019.

La séance est levée à 21h30.

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de Pimprez, le 03 juillet 2020.

Pascal LEFEVRE
Maire





DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

Date de convocation :
23 juin 2020
Date d'affichage :
23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/022

Objet de la délibération :

BUDGET COMMUNE :
Approbation du Compte
Administratif 2019

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

M. Pascal LEFEVRE, Maire, présente le Compte Administratif de l'exercice 2019 :

	Résultat clôture 2018 en €	Part affectée à investissement 2019 en €	Résultat exercice 2019 en €	Résultat clôture 2019 en €
Investissement	815 358.13	0.00	202 013.90	1 017 372.03
Fonctionnement	813 601.20	200 000.00	- 11 230.82	602 370.38
TOTAL	1 628 959.33	200 000.00	190 783.08	1 619 742.41

Où les explications et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve, par 13 voix pour et 2 abstentions, le compte administratif 2019.

La séance est levée à 21h30.

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de Pimprez, le 03 juillet 2020.

Pascal LEFEVRE
Maire

SOUS-PREFECTURE
- 9 JUL. 2020
DE COMPIEGNE (OISE)





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ

Date de convocation :

23 juin 2020

Date d'affichage :

23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/023

Objet de la délibération :

BUDGET COMMUNE :
Vote des Taux d'imposition
2020

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les bases de fiscalité pour 2020. Il précise que la réforme de la fiscalité directe locale est applicable dès cette année et qu'en conséquence, le taux de la taxe d'habitation ne doit pas être voté.

Il rappelle les bases prévisionnelles pour 2020 se présente comme suit :

689 200 € avec un taux de 15.42 % pour le foncier bâti, 38 900 € avec un taux de 53.49 % pour le foncier non bâti et 291 200 € avec un taux de 15.57 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Où les explications et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

TAUX D'IMPOSITION 2020

	Base Prévisionnelle	Taux d'imposition	Produit fiscal
Foncier Bâti	689 200 €	15.42 %	106 275 €
Foncier non Bâti	38 900 €	53.49 %	20 808 €
Taux de Cotisation Foncière des Entreprises	291 200 €	15.57 %	45 340 €
			172 423 €

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 03 juillet 2020

SOUS-PREFECTURE

- 9 JUIL. 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire



A/09 JUL. 2020

COMMUNE : 492 PIMPREZ
 ARRONDISSEMENT : 60 COMPIEGNE
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE THOUROTTE



N° 1259 COM (1)
 TAUX
 FDL
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Taux d'imposition plafonnés 2020	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation.....	795 324	14,17	>>>	804 500
Taxe foncière (pâti).....	680 174	15,42	>>>	689 200
Taxe foncière (non bâti).....	38 323	53,49	>>>	38 900
CFE.....	292 387	15,57	>>>	291 200
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ④				Total :
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ⑤				172 423

SUBORDINATION
 - 9 JUL. 2020
 DE COMPIEGNE (OISE)

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020 ⑥
 416 866 - 13 068 - 892 - 17 966 - 113 998
 Produit nécessaire à l'équilibre du budget Total allocations complémentaires
 Produit des IFER ⑦ 97 814 +
 Versement GIR ⑧ Prélèvement GIR ⑨
 TASCOM ⑩
 DCRTP ⑪
 Produit prévisionnel de TH

Produit attendu de la majoration
 TH des résidences secondaires
 directe locale (à reporter colonne 7) 172 423
 Produit attendu de la majoration
 TH des résidences secondaires
 directe locale (à reporter colonne 7) 172 423

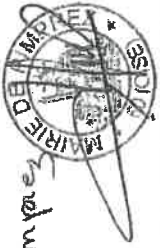
2. CALCUL DES TAUX PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.5) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à rebours, col.5 page 2), une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⑦	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES ⑩	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ⑪	Produit correspondant (col.10 x col.11)
Taxe foncière.....	172 423	15,42	15,42	689 200	106 275
Taxe foncière (non bâti).....	172 423	53,49	53,49	38 900	20 808
CFE.....	172 423	15,57	15,57	291 200	45 340
Produit attendu				Produit fiscal attendu	172 423

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A BEAUVAIS Le préfet, pour le sous-préfet de Senlis
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le la secrétaire générale
 ROBERT FORTE
 le 11 MARS 2020
 Muriel DEPALE
 A Pimprez Le maire,
 le 30/06/2020



FEUILLETA RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES
 ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

MINISTRE DE L'ACTION
 ET DES COMPTES PUBLICS

60492

Code INSEE

COMMUNE DE PIMPRESZ

Commune

Deliberation n° 2020/024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Pascal LEFEVRE, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 602 370.38 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	15
VOTES : Contre	0
Pour	15

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-11 230.82 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	613 601.20 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	602 370.38 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	1 017 372.03 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-1 217 100.00 €
Besoin de financement F	=D+E -199 727.97 €
AFFECTATION = C	=G+H 602 370.38 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	199 727.97 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	402 642.41 €
DÉFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionne
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administrati
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Pascal LEFEVRE, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 03/07/2020 et de la publication le 03/07/2020.

A Pimpresz, le 30/06/2020.



SOUS-PREFECTURE

- 9 JUL. 2020

DE COMPIEGNE (OISE)



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

Date de convocation :

23 juin 2020

Date d'affichage :

23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/025

Objet de la délibération :

**BUDGET COMMUNE :
Vote du budget primitif
2020**

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission de finances concernant le budget primitif communal 2020 :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	1 217 536.00 €	1 217 536.00 €
Section de fonctionnement	895 683.00 €	895 683.00 €
TOTAL	2 112 783.00 €	2 112 783.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif communal 2020 tel que proposé ci-dessus.

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

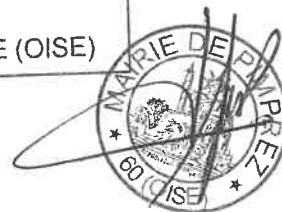
Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 03 juillet 2020

SOUS-PREFECTURE

- 9 JUIL. 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :
23 juin 2020
Date d'affichage :
23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/026

Objet de la délibération :

**MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N°2020/008
COMMISSIONS COMMUNALES**

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une erreur a été commise dans la délibération n°2020/008. Concernant les commissions communales, Mme Véronique ROUX apparaît 2 fois dans la commission appels d'offres (titulaire et suppléante) et qu'elle a été omise dans la commission cimetière .

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'il convient de modifier la délibération n°2020/008,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de rectifier la délibération n°2020/008 en ajoutant Mme Véronique ROUX dans la commission cimetière et la supprimant en tant que suppléante de la commission appels d'offres

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 03 juillet 2020

SOUS-PREFECTURE

- 9 JUIL. 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ**

Date de convocation :

23 juin 2020

Date d'affichage :

23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/027

Objet de la délibération :

**MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N°2020/017**

ADICO

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une erreur de nom a été commise dans la délibération n°2020/017. Le délégué titulaire n'est pas Monsieur Pascal LEFEVRE mais Mme Marie-Laure PICARD.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'il convient de modifier la délibération n°2020/017,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de modifier la délibération n°2020/017.

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

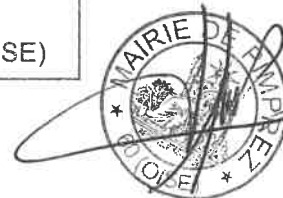
Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 03 juillet 2020

SOUS-PREFECTURE

- 9 JUL. 2020

DE COMPIEGNE (OISE)

Pascal LEFEVRE
Maire





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ**

Date de convocation :
23 juin 2020
Date d'affichage :
23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/028

Objet de la délibération :

SMOTHD

NOMINATION D'UN SUPPLEANT

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été omis de nommer un suppléant au Syndicat Mixte de l'Oise pour le Très Haut Débit.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'il convient de nommer un suppléant,

Vu la candidature unique de Mme Marie-Laure PICARD

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Nomme Mme Marie-Laure PICARD, déléguée suppléant auprès du SMOTHD.

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 03 juillet 2020

Pascal LEFEVRE
Maire
SOUS-PREFECTURE
- 9 JUIL. 2020
DE COMPIEGNE (OISE)



Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :
23 juin 2020
Date d'affichage :
23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/029

Objet de la délibération :

ADTO

NOMINATION D'UN SUPPLEANT

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Méliana PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été omis de nommer un suppléant à l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'il convient de nommer un suppléant,

Vu la candidature unique de Mme Marie-Laure PICARD

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

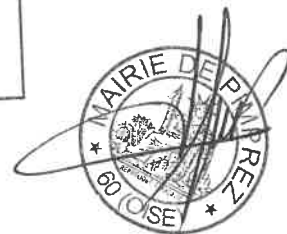
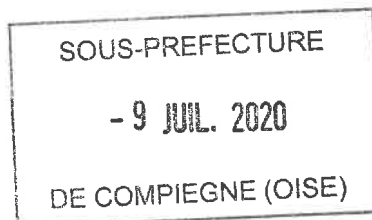
- Nomme Mme Marie-Laure PICARD, déléguée suppléant auprès de l'ADTO.

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 03 juillet 2020

Pascal LEFEVRE
Maire





DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE RIBECOURT-DRESLINCOURT
MAIRIE DE PIMPREZ

Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

Date de convocation :

23 juin 2020

Date d'affichage :

23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/030

Objet de la délibération :

**Commission Communale des
Impôts Directs**

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Etaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal un courrier de la direction des services fiscaux de l'Oise demandant de dresser la liste de présentation des personnes qui présideront la commission communale des impôts directs.

Où les explications et après en avoir délibéré et à l'unanimité,

L'Assemblée délibérante présente les personnes ci-dessous :

II. TITULAIRES

Nom	Prénom	Adresse	Catégorie de contribuables à représenter	Profession
M. ABRAHAM	Marc	90 Rue du Moulin	TH-FB	Retraité
Mme DEPREZ	Marie-Françoise	242 Rue Cezslaw Barski	TH-FB	Retraîtée
Mme THOMA	Laurence	520 Rue Robert Delage	TH-FB-NBPB	Agricultrice
M. BEHAEGEL	Daniel	300 Rue du Moulin	TH-FB-NBPB	Retraité
Mme PICARD	Marie-Laure	311 Rue Cezslaw Barski	TH-FB	Retraîtée
M. SOUCANY	Christian	706 Rue de la Belle Anne 60138 Chiry-Ourscamp	FB	Retraité
M. LESAGE	Jean-Claude	188 Rue Raymond Rollin	TH-FB	Retraité
Mme BERTRAND	Françoise	204 Ruelle Mélique	TH-FB	Retraîtée
Mme BAKUM	Perrine	277 Rue de la Couture	TH-FB	Fonctionnaire
Mme ARNOLDY	Claudie	36 Rue du Buhat	TH-FB	Retraîtée
M. COUSIN	Dominique	311 Rue Cezslaw Barski	TH-FB	Retraité
Mme FRERE	Anne-Marie	353 Rue Cezslaw Barski	TH-FB	Retraîtée

II. Suppléants

Nom	Prénom	Adresse	Catégorie de contribuables à représenter	Profession
M. THOMA	Benoit	520 Rue Robert Delage	TH-FB-NBPB	Agriculteur
M. JOUGLET	Joël	66 Impasse Abbé Nollet	TH-FB	Artisan taxi
M. DENIZOT	Régis	129 Rue Cezslaw Barski	TH-FB	Ouvrier spécialisé
M. RAMELET	Jean-Jacques	144 Rue du Moulin	TH-FB	Cadre SNCF
Mme PEIXOTO	Mélina	510 Rue Cezslaw Barski	TH-FB	Aide soignante
M. CALDEFIE	Martial	1035 Route de Ribécourt	CFE	Garagiste
Mme LEVEQUE	Florence	85 Rue Georges Brassens	TH-FB	Assistante maternelle
M. SEMPELS	Sylvain	334 Ruelle Mélique	TH-FB	Retraité
Mme LESAGE	Nathalie	58 Rue Robert Delage	TH	Opératrice
Mme LAJEUNESSE	Corinne	591 Rue de la Couture	TH-FB	Sans profession
Mme LANNOY	Mireille	534 Rue du Moulin	TH-FB	Retraîtée
Mme LECOQ	Aline	645 Rue Cezslaw Barski	TH-FB	Contrôleur des finances

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPREZ, le 03 juillet 2020

Pascal LEFEVRE
Maire

SOUS-PREFECTURE
- 9 JUIL. 2020
DE COMPIEGNE (OISE)





Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

23 juin 2020

Date d'affichage :

23 juin 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

N°2020/031

Objet de la délibération :

CANTINE et PERISCOLAIRE

TARIF 2020-2021

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19 heures 30

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Pascal LEFEVRE.

Étaient présents : M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, Mme Aline BOCQUET, Mme Maryse DELIGNY, M. Jacques DE COCK, M. Sébastien BARONICK, M. Cédric DA SILVA, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA donne procuration à M. Yannick ROUSEAU
Mme Mélina PEIXOTO donne procuration à M. Sébastien BARONICK
M. Jean-Claude LESAGE donne procuration à Mme Maryse DELIGNY

Absents non excusés :

Secrétaire : Mme Aline BOCQUET

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de statuer sur les tarifs de la cantine et du périscolaire. Il rappelle que l'an dernier une hausse de 0.10 € avait été appliquée sur le prix des repas et du temps d'accueil périscolaire et qu'il avait été instauré des majorations pour retards au périscolaire de l'ordre de 3.50 € de 0 à 15 minutes de retard et 15.00 € de majoration au-delà de 15 minutes de retard.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Considérant qu'il convient de statuer sur les tarifs de la cantine et du périscolaire ;

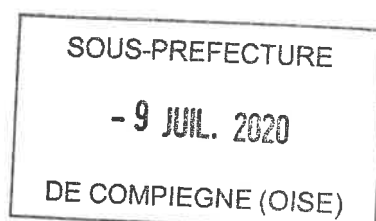
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les tarifs qui sont donc pour l'année scolaire 2019-2020 les suivants :

- Restauration scolaire :
 - 4.60 € pour un enfant
 - 3.90 € pour le ou les enfants suivants déjeunant le même jour
 - 4.10 € pour les agents communaux
 - La gratuité pour l'ATSEM
- Périscolaire :
 - 3.60 € la 1/2 journée (matin ou soir)
 - 4.70 € la journée (matin et soir)
 - 3.60 € de majoration de 0 à 15 minutes de retard
 - 15.00 € de majoration au-delà de 15 minutes de retard

La séance est levée à 21h30.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 03 juillet 2020



Pascal LEFEVRE
Maire

